



1. CONTEXTE

L'extension de l'habitat en ruban le long des voiries pose, aux entrées des villages, un réel problème de perception de leurs repères, de leurs spécificités, de leur qualité et de leur attractivité. Ces espaces se retrouvent souvent altérés voire dégradés et banalisés par un traitement hétéroclite (voirie, accotement, bâti, ouvrage technique, ...). De même, la transition avec des espaces agricoles n'est pas ou peu exploitée, créant de la sorte des espaces, à quelques exceptions près, délaissés.

2. ENJEU PAYSAGER

Il est possible mais plutôt difficile de faire évoluer le plan de secteur pour éviter un lien urbain entre deux villages contigus. C'est donc au niveau des entrées de villages qu'une action forte doit être menée. Il y va de la reconnaissance de la qualité du village et de son inscription dans le paysage. La transition entre deux villages ou par rapport à une zone ouverte est un espace de projet qui mérite toute notre attention car, en fonction du traitement, l'impression peut être, pour tous les usagers, plus ou moins valorisante pour le village et au-delà pour la commune.

3. PRINCIPES

Une entrée de village est composée de différents niveaux de lecture; chaque élément visuel influence la perception globale. Celle-ci variera selon la largeur de la voirie, l'aménagement des accotements et l'occupation du sol autour.

Vu la diversité de paysages en entrée de village, la réflexion doit s'orienter sur :

- la valorisation de l'image du village,
- la sécurisation et les nuisances liées à la circulation automobile,
- l'appropriation du lieu par l'ensemble des usagers.



Quel que soit le type de voirie, le visiteur doit percevoir le passage de l'espace naturel à l'espace urbanisé. Les aménagements doivent être adaptés au gabarit de la voirie.

4. RECOMMANDATIONS

Globalement :

- se fonder sur une lecture attentive du site : analyse des séquences, des matériaux, de la végétation, des éléments paysagers structurants, de l'emprise publique, ...
- chercher une cohérence entre la séquence traversée et le traitement paysager qui doit rester homogène,
- accorder une place importante aux plantations et à la végétation (alignement, verger),
- réduire voire empêcher tout affichage publicitaire,
- réduire l'impact de tout ouvrage technique même d'utilité publique.

Par rapport à la voirie :

- intégrer les cheminements doux dans une éventuelle modification de la voirie;
- minimiser la surface dédiée à la voiture en y trouvant un équilibre avec le vélo, les piétons, les plantations, ...
- Suivre les recommandations de la fiche-conseil « Les voiries et les chemins ».

Par rapport au bâti :

- étudier au mieux l'implantation d'un bâtiment en limite de village pour créer une perception de porte,
- accompagner le bâti d'une végétation adaptée et cohérente avec le paysage structurant.
- Suivre les recommandations reprises dans la fiche-conseil « L'implantation d'une construction ».



5. RECOMMANDATIONS PARTICULIERES

/

6. OUTILS ET REFERENCES

- « Territoires en vue. Guide de lecture du territoire rural », FRW-ATEPA, 2018.

7. LEGISLATION

/

*Voir glossaire.